

DOSSIER D'INSCRIPTION

- formation BNSSA¹ et formation PSE 1²
- formation BNSSA seul
- formation PSE1² seul
- examen BNSSA candidat extérieur

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS				PHOTO																									
Nom																													
Nom de jeune fille																													
Prénom																													
Date de naissance																													
Lieu de naissance		Département																											
Adresse <small>(pour envoi diplômes et factures)</small>																													
Ville		Code postal																											
Téléphone fixe		Portable																											
E-mail																													
<p>Si vous êtes déjà détenteur d'un diplôme de secourisme, merci de compléter le tableau ci-dessous :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Numéro</th> <th style="text-align: center;">Date d'obtention</th> <th style="text-align: center;">Lieu d'obtention</th> <th style="text-align: center;">Date de recyclage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PSE 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>CFAPSE³ – AFCPSAM⁴</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>BNS⁵ mention ranimation</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Premier secours en milieu sportif</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Numéro	Date d'obtention	Lieu d'obtention	Date de recyclage	PSE 1					CFAPSE ³ – AFCPSAM ⁴					BNS ⁵ mention ranimation					Premier secours en milieu sportif				
	Numéro	Date d'obtention	Lieu d'obtention	Date de recyclage																									
PSE 1																													
CFAPSE ³ – AFCPSAM ⁴																													
BNS ⁵ mention ranimation																													
Premier secours en milieu sportif																													
<p>Si votre inscription à la formation est à titre professionnel, veuillez indiquer les nom et adresse de votre employeur :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>																													
Fait à, le (signature du candidat)																													

¹ BNSSA : brevet national de sauvetage et de secours aquatiques

² PSE1 : premiers secours en équipe niveau 1

³ CFAPSE : certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe

⁴ AFCPSAM : attestation de formation complémentaire aux premiers secours avec matériel

⁵ BNS : brevet national de secourisme

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) ,
représentant légal de ,
autorise ce(cette) dernier(e) à s'inscrire et à participer à
organisée par le SDIS de la Corrèze à Tulle.

Fait à , le
(signature du représentant légal)

DOCUMENTS A FOURNIR

	FORMATION BNSSA ET PSE1	FORMATION BNSSA SEUL	FORMATION PSE1 SEUL	EXAMEN BNSSA CANDIDAT EXTERIEUR
Fiche de renseignements administratifs	✓	✓	✓	✓
Autorisation parentale pour les mineurs	✓	✓	✓	✓
Copie de la carte d'identité recto/verso ou du passeport	✓	✓	✓	✓
Certificat médical d'aptitude à la natation (en page suivante)	✓	✓		✓
Copie du diplôme PSE 1 ou équivalent		✓		✓
Copie de la dernière attestation de suivi de formation continue (recyclage 2022)		✓		✓
Justificatif de formation au BNSSA				✓

TARIFS ET FACTURATION

Les montants des différentes prestations sont fixés par délibération du conseil d'administration du SDIS :

- BNSSA activités aquatiques : 246 euros (enfant de SPP/SPV/PATS : 51 euros),
- PSE1 : 164 euros (gratuit pour surveillant de baignade du SDIS 19 été 2023 ou pour enfant SPP/SPV/PATS),
- Examen BNSSA candidat extérieur : 31 €

Des documentations seront fournies à chaque stagiaire et seront facturées. Les prix sont ceux de l'éditeur (BNSSA sauvetage aquatique environ 15 €, PSE1 environ 14 €).

Pour le règlement, vous recevrez à votre adresse un « avis des sommes à payer » de la paierie départementale de la Corrèze (formation BNSSA : facturation janvier/février 2023, formation PSE1 : facturation août/septembre 2023)

Par ce document, je m'engage à régler la totalité des frais de formation détaillés ci-dessus. Toute formation commencée est due. Pour la formation BNSSA activités aquatiques, le désistement est possible jusqu'au 1^{er} décembre 2022. Après cette date, l'inscription est définitive. Tout désistement, arrêt momentané ou arrêt définitif doit être obligatoirement signalé au groupement formation/sport du SDIS 19 (formation@sdis19.fr).

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance des modalités de facturation et reconnaît m'y conformer.

Lu et approuvé, le
(signature du stagiaire majeur ou du représentant légal)

MATERIELS

Palmas-masque-tuba

(possibilité de commande groupée auprès d'un fournisseur spécialisé en début de formation)

SEUL CE CERTIFICAT MEDICAL EST ADMIS POUR SUIVRE LA FORMATION

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour, M./Mme et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de bains.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

Fait à le

(Signature et cachet)

Sans correction :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément, soit 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.